



ÉPREUVE DE PRODUCTION ORALE

25 points

10 min. de préparation uniquement pour l'exercice 3

15 min. de passation



■ Consignes

Cette épreuve de production orale comporte 3 parties qui s'enchaînent. La durée totale est de 10 et 15 minutes. Avant le début de l'épreuve, le candidat dispose de 10 minutes de préparation pour la 3^e partie.

■ Exercice 1 - Entretien dirigé

Présentation générale (2 à 3 min)

Le candidat devra parler de lui, de ses activités, de ses centres d'intérêt, de son passé, de son présent et de ses projets.

Cet exercice est destiné à mettre le candidat à l'aise en parlant de lui. Il se déroule en interaction sur le mode d'un entretien informel. Il vous appartient d'amorcer le dialogue par une question du type :

Bonjour... Pouvez-vous vous présenter, me parler de vous, de votre famille... ?

Vous pourrez relancer l'entretien sur des thèmes tels que :

Où avez-vous passé vos dernières vacances ?

Qu'est-ce que vous êtes en train d'étudier ?

Que voulez-vous faire plus tard ?

Parlez-moi de vos passe-temps préférés ?

■ Exercice 2 - Exercice en interaction

Au choix par tirage au sort :

Sujet n°1 (3 à 4 min)

Vous êtes arrivé(e) plusieurs fois en retard au cours de français.

Aujourd'hui votre professeur n'est pas content. Vous discutez avec lui

après le cours et vous essayez de vous justifier. L'examineur joue le rôle du professeur.

Sujet n°2 (3 à 4 min)

Vous souhaitez organiser chez vous une fête d'adieu pour un camarade

de classe. Vous en discutez avec vos parents (père ou mère). Mais vous

n'êtes pas d'accord sur la date, l'heure, le type de menu, le nombre

d'invités. L'examineur joue le rôle du père ou de la mère.

■ Exercice 3 – Expression d'un point de vue

Préparation : 10 minutes

Au choix par tirage au sort :

Document n°1

Consigne : Vous dégagerez le thème soulevé par le document ci-dessous. Vous présenterez ensuite votre opinion sous la forme d'un petit exposé de 3 minutes environ. L'examineur pourra vous poser quelques questions.

L'École en famille

Selon la loi française, l'instruction est obligatoire, mais pas l'école. S'ils le veulent, les parents peuvent donc assurer eux-mêmes l'éducation de leurs enfants. C'est le cas chez Kevin, 12 ans, Wesley, 10 ans, et leur maman Eliane.

- **Pourquoi avez-vous choisi de faire l'école à vos enfants ?**

Eliane : J'estime que l'école ne cultive pas l'intelligence des enfants. Elle ne leur donne pas l'amour d'apprendre. Ils perdent leur temps à attendre que les autres aient fini. [...]

- **Quels avantages avez-vous par rapport aux enfants qui vont à l'école ?**

Kevin : L'ambiance est détendue. On s'instruit en permanence avec l'un ou l'autre de nos parents. À table, on reparle des sujets qu'on a abordés le matin. Finalement, je me rends compte que je sais plus de choses que les autres enfants. Et puis on a du temps pour d'autres activités. [...]

Les clés de l'actualité, 29/08/2002

Document n°2

Consigne : Vous dégagerez le thème soulevé par le document ci-dessous. Vous présenterez ensuite votre opinion sous la forme d'un petit exposé de 3 minutes environ. L'examineur pourra vous poser quelques questions.

Les jeunes en quête de règles justes

Étonnant. En février dernier, le magazine Okapi publiait un sondage du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) auprès de collégiens : « 83 % des collégiens interrogés pensent que l'autorité est une qualité pour un prof » ! En 2000, une enquête menée par le même Credoc concluait que 57 % des adolescents de 11 à 15 ans disaient attendre d'un adulte de « l'autorité » [...] Incontestablement, en quatre ans, la demande d'autorité émanant des jeunes adolescents a progressé. L'heure n'est plus à la révolte, ni au chahut, mais au retour de la discipline et de la règle. [...]

Le Monde de l'Éducation, Philippe Jacqué, septembre 2003